



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 21 décembre 2023 par la Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'octroyant une indemnisation à des professionnels du secteur forestier ayant subi un préjudice (perte de revenu et sous-utilisation d'investissement) en raison de l'interdiction de circulation en forêt dans la zone infectée par la peste porcine africaine', portant le numéro 75.180/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 22 décembre 2023, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.